

Ingénieurs Polytech'Lille : 5 ans après le diplôme

La situation professionnelle des ingénieurs Polytech 5 ans après l'obtention de leur diplôme est très bonne : non seulement 96 % des diplômés sont en emploi mais les parts de contrats stables et de cadres sont élevées (respectivement 94 % et 87 %).

85 % des ingénieurs se disent satisfaits de leur emploi, le jugeant en adéquation avec leur niveau de qualification et le secteur disciplinaire de leur formation. L'autonomie au sein du poste et les conditions de travail correspondent aux attentes des diplômés mais seulement moins de deux tiers d'entre eux sont satisfaits de leur rémunération (le salaire brut annuel médian est de 39 000 €). Les responsabilités assumées par les ingénieurs diffèrent selon le département d'origine : ainsi les diplômés «génie civil» ont plus souvent la responsabilité hiérarchique d'une équipe et la gestion d'un budget alors que les ingénieurs «mécanique» sont plus amenés à être chefs de projet.

L'étude montre qu'entre le premier emploi, obtenu en moyenne en 3 mois, et l'emploi actuel, la qualité de l'insertion professionnelle s'est améliorée : la proportion de contrat stable a augmenté de 19 points, la part de statut cadre de 9 points et le salaire brut annuel médian a connu une hausse de 9 000 €. Au cours de la période, 61 % des ingénieurs ont changé d'entreprise (une tendance masculine), situation particulièrement prononcée pour les diplômés des départements CM et ITEC (plus des trois quarts ont effectivement changé d'entreprise). Qu'ils aient ou non changé d'entreprise, la carrière des ingénieurs de Polytech'Lille a progressé au cours des 5 dernières années.

Janvier
2011

Bref sur l'étude

L'école polytechnique universitaire de Lille est une composante de l'université Lille 1. Elle propose 8 spécialités d'ingénierie dont une spécifique aux étudiants en formation continue.

Le suivi de l'insertion professionnelle de ses étudiants à 6 et 18 mois entre dans le cadre des enquêtes menées par la Conférence des Grandes Ecoles. Polytech'Lille, s'intéressant à l'évolution de la situation professionnelle sur 5 années, a demandé à l'OFIP de mener une étude sur ce sujet.

Ainsi 297 diplômés d'un diplôme d'ingénieur de Polytech'Lille en 2004-2005 ont été interrogés sur leur situation au 1er septembre 2010 par téléphone et par mail (18 ingénieurs, âgés de plus de 30 ans au moment de l'obtention de leur diplôme ont été écartés de l'étude). Le fichier de départ a été constitué grâce à l'association des ingénieurs Polytech.

Le taux de réponse est de 84 %, soit 249 personnes. Les réponses ont été pondérées selon la spécialité du diplôme.

Ce document présente la situation des diplômés en formation initiale.

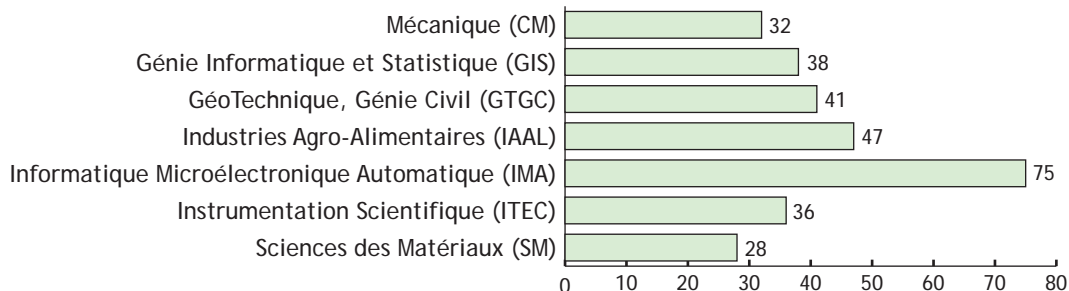
Amélie MACREZ
Responsable de l'étude

Martine CASSETTE
Directrice de l'OFIP

Les diplômés 2005 de Polytech'Lille

297 étudiants en formation initiale ont été diplômés en 2004-2005 d'un diplôme d'ingénieur à Polytech'Lille. 70 % d'entre eux sont des hommes et ils étaient âgés en moyenne de 23,5 ans lors de l'obtention de leur diplôme. 41 % sont issus d'une famille dont le père est cadre et 29 % employé ou ouvrier. 38 % étaient boursiers durant leur dernière année d'études. 92 % des diplômés sont français. 51 % sont originaires de la région Nord-Pas-de-Calais, 42 % d'une autre région fran-

Département des diplômés 2005 selon la spécialité



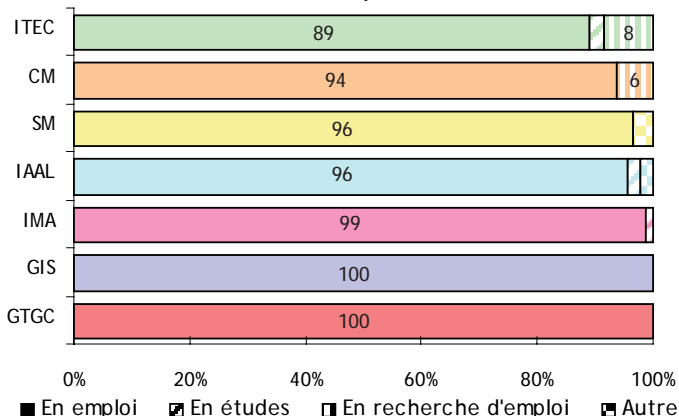
çaise et 7 % de l'étranger. Parmi ces étudiants 88 % avaient obtenu un baccalauréat général S, 1 % ES, 4 % un bac technique STI et 7 % une équivalence. 61 % ont obtenu une mention au bac dont 19 % la mention Bien ou Très Bien.

La situation au 1er septembre 2010

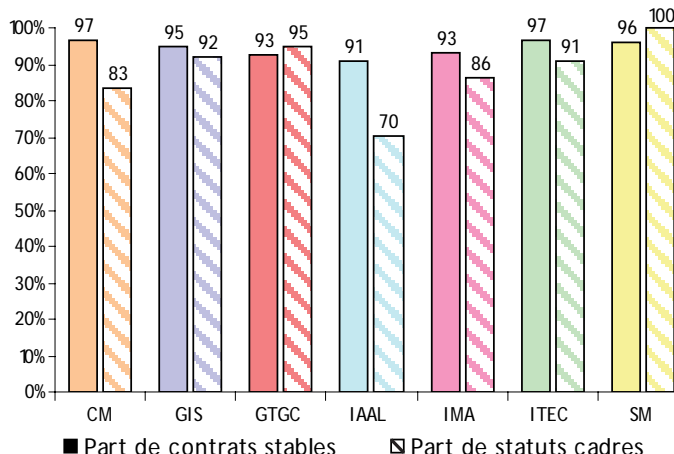
Au 1er septembre 2010, 96 % des diplômés sont en emploi, 2 % en recherchant un, 1 % sont en études et 1 % dans une autre situation. Le taux de diplômés en emploi au moment de l'enquête varie de 11 points selon la spécialité : il n'est que de 89 % pour le département ITEC alors que 100 % des diplômés «génie informatique et statistique» et «génie civil» occupent un emploi.

89 % des ingénieurs sont actuellement en CDI, 4 % fonctionnaires et 1 % chef d'entreprise, soit 94 % à avoir un contrat stable. En parallèle 87 % des diplômés ont un statut cadre, cette proportion chute à 70 % pour IAAL alors qu'elle est de 100 % pour le département SM.

Situation au 1er septembre 2010



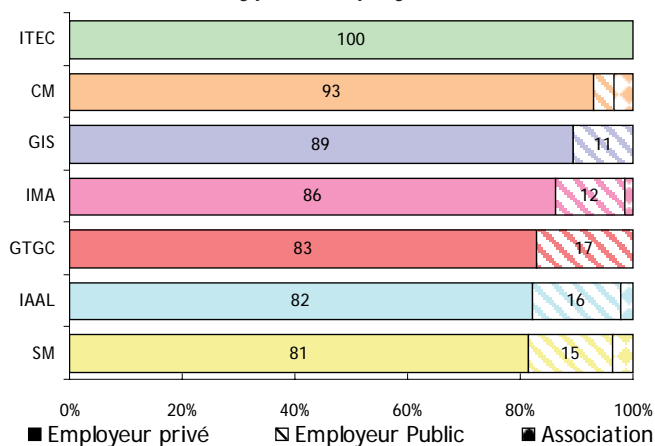
Caractéristiques de l'emploi occupé



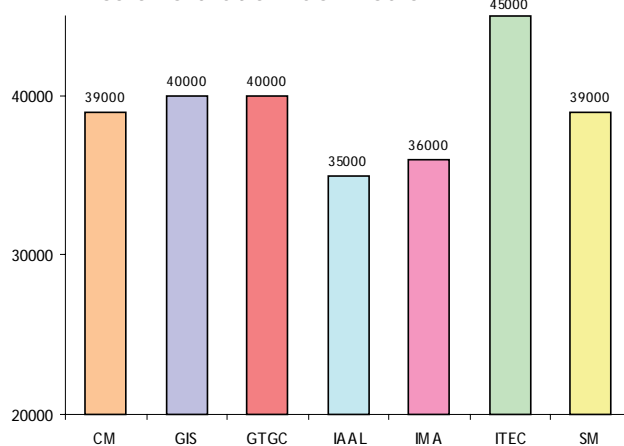
Les employeurs privés sont majoritaires (87 %), la fonction publique ne concerne que 12 % des emplois et le secteur associatif 2 %. Le secteur public atteint 16 % en IAAL et 17 % en GTGC.

Pour l'ensemble des diplômés la part d'emploi à temps plein est de 99 %, mais en fait seuls les ingénieurs «informatique microélectronique automatique» sont concernés par le temps partiel (4 %). Le salaire brut annuel médian est de 39 000 €, il atteint même 45 000 € pour la promotion

Type d'employeur



Salaire brut annuel médian



ITEC. Par contre il n'est que de 35 000 € pour le département IAAL qui cumule les proportions les plus faibles de cadres et de contrats stables, mais aussi une proportion très importante de femmes (74 %).

Parmi les secteurs d'activités des entreprises employant les diplômés au 1er décembre 2010, l'industrie regroupe 50 % des ingénieurs et le tertiaire 49 %.

Secteur d'activité de l'employeur

Agriculture, sylviculture et pêche	1%
Industrie : Énergie	6%
Industrie : Minerais, métallurgie, fonderie, travail des métaux	2%
Industrie : Production minéraux non métalliques, matériaux construction, céramique, verre	1%
Industrie : Industrie chimique	1%
Industrie : Industrie pharmaceutique	2%
Industrie : Fabrication d'équipements mécaniques, de machines, d'armement	3%
Industrie : Matériel électrique, électronique, informatique	5%
Industrie : Constructions automobiles, navales, matériel de transport	6%
Industrie : Aérospatial	2%
Industrie : Industries agroalimentaires	9%
Industrie : Industries textiles, habillement, chaussures	1%
Industrie : Papier, carton, caoutchouc, matières plastiques	0%
Industrie : Autre industrie	2%
Industrie : Bâtiment, travaux publics	10%
Tertiaire : Grande distribution	3%
Tertiaire : Commerce, location de matériel, réparation, hôtellerie, restauration	3%
Tertiaire : Transports (routiers, ferroviaires, aériens...)	2%
Tertiaire : Télécommunications	2%
Tertiaire : SSII (Soc. de services et d'ingénierie en informatique) et éditeurs de logiciels	14%
Tertiaire : Ingénierie, sociétés de services aux entreprises autres qu'en informatique	6%
Tertiaire : Organismes financiers, assurances, immobilier	4%
Tertiaire : Fonction publique d'État, territoriale ou hospitalière	7%
Tertiaire : Autre tertiaire	6%
Total	100%

Les fonctions exercées

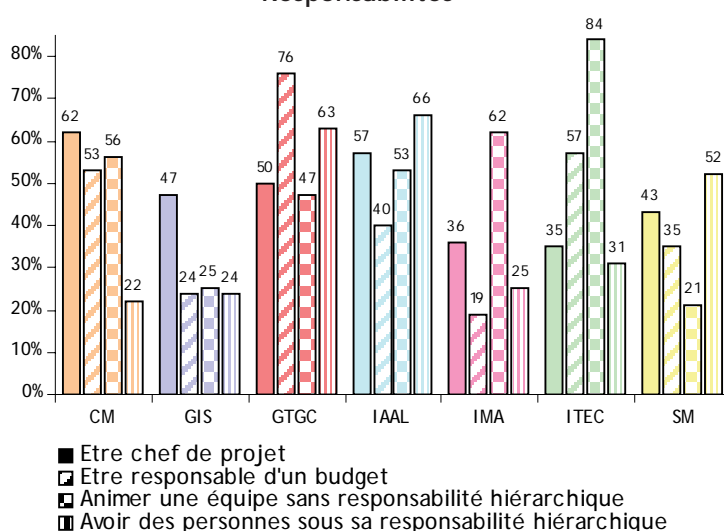
Une très grande partie des diplômés en emploi (87 %) se déclarent cadres mais les responsabilités assumées sont différentes pour chacun: en effet les ingénieurs «mécanique» ont la proportion la plus importante de chefs de projet (62 % contre 46 % pour l'ensemble). Alors que seuls 41 % des diplômés gèrent un budget, pour le département GTGC cela concerne 76 % de ses étudiants. Les ingénieurs des départements ITEC et IMA ont plus souvent une équipe à animer (84 % et 62 % contre 53 % pour l'ensemble) mais n'en ont pas la responsabilité hiérarchique contrairement au département SM (52 % contre 40 % au global).

Globalement les fonctions exercées se répartissent entre «Production et fonctions connexes» (25 %), «Études, recherche et conception» (35 %), «Systèmes d'information» (19 %) et «Commercial, Marketing» (13 %).

85 % des répondants jugent cet emploi comme correspondant à leur niveau de qualification et pour 80 % il correspond au secteur disciplinaire de leur formation.

41 % des diplômés sont en emploi dans la région, 22 % en région parisienne, 23 % dans une autre région française. 14 % ont quitté la France, dont 5 % pour la Belgique.

Responsabilités



Fonction exercée par les personnes en emploi au 1er septembre 2010

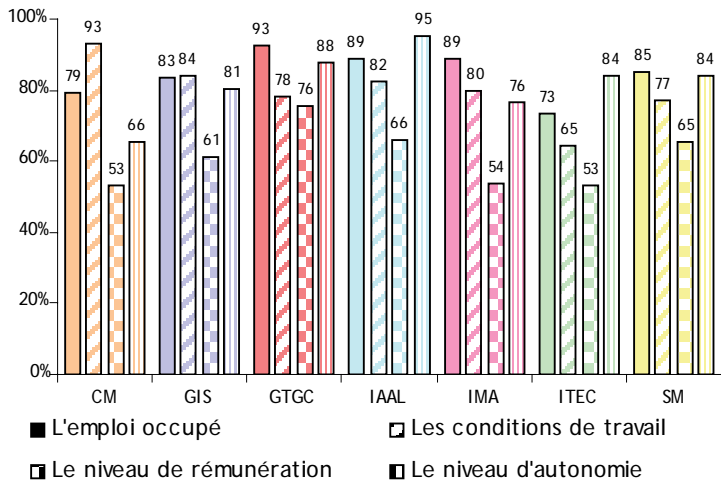
Production et fonctions connexes : Production, exploitation, process, chantiers, travaux	10%
Production et fonctions connexes : Maintenance, entretien	2%
Production et fonctions connexes : Organisation, gestion de la production, pilotage, ordonnancement	5%
Production et fonctions connexes : Achats	2%
Production et fonctions connexes : Logistique	0%
Production et fonctions connexes : Qualité, hygiène, sécurité, environnement, développement durable	5%
Production et fonctions connexes : Autre production	1%
Études, recherche et conception : Recherche fondamentale	0%
Études, recherche et conception : Conception	5%
Études, recherche et conception : Recherche et développement	12%
Études, recherche et conception : Ingénierie, études techniques, essais	15%
Études, recherche et conception : Conseil, études non techniques	2%
Études, recherche et conception : Autre étude	1%
Systèmes d'information : Production et Exploitation	2%
Systèmes d'information : Développement et intégration	10%
Systèmes d'information : Support et assistance	2%
Systèmes d'information : Conseil en systèmes d'information, maîtrise d'ouvrage	4%
Systèmes d'information : Direction, administration, gestion des systèmes d'information	2%
Systèmes d'information : Autre informatique	0%
Commercial, Marketing	13%
Administration, Gestion	2%
Direction générale	3%
Enseignement	4%
Autre	1%
Ensemble	100%

85 % des ingénieurs attribuent un indice de satisfaction concernant leur emploi supérieur ou égal à 7 (sur une échelle de 1 à 10). Cette proportion varie de 93 % en GTGC à 73 % pour les diplômés «instrumentation scientifique».

En parallèle ces derniers sont aussi ceux qui sont le moins satisfaits de leurs conditions de travail (65 % contre 78 % pour l'ensemble). Le niveau d'autonomie est jugé très satisfaisant par les diplômés «agroalimentaire» (95 %) et par l'ensemble des ingénieurs (81 %). En ce qui concerne le niveau de rémunération seuls 61 % des répondants lui attribuent un indice supérieur ou égal à 7.

39 % des ingénieurs actuellement en poste recherchent un autre emploi mais seulement 6 % sont en recherche active et non en simple veille.

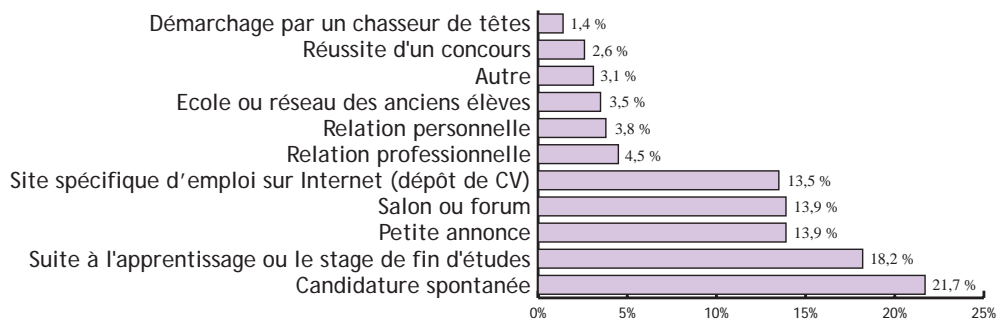
Niveau de satisfaction de : (indice supérieur ou égal à 7)



Le premier emploi et le changement d'entreprise

Tous les ingénieurs interrogés ont au moins occupé un emploi. Ce premier emploi a une durée moyenne de 22 mois et a principalement été obtenu par une candidature spontanée (22 %), suite à l'apprentissage ou le stage de fin d'études (18 %), une petite annonce (14 %), un forum ou salon (14 %) ou un site spécifique d'emploi sur internet (13 %). Le temps de recherche moyen est de 3 mois.

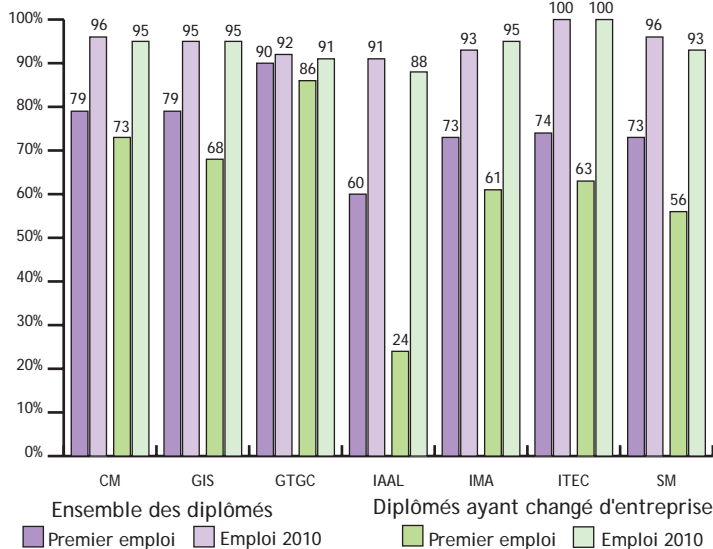
Moyen d'obtention du premier emploi



• 39 % des diplômés n'ont eu qu'un seul emploi. Ce n'est pas pour autant qu'ils n'ont pas connu de changement au sein de leur entreprise. Ainsi 33 % des personnes n'ayant pas changé d'entreprise, n'exercent pas la même fonction que lors de leur embauche : la catégorie Etudes, recherche et conception perd 5 points au profit des catégories Systèmes d'information (+2 points), Commercial, marketing (+3 points) et Autre (+1 point). Le salaire brut annuel médian est passé de 30 000 € lors de leur embauche à 37 100 €.

• 61 % des ingénieurs en emploi au 1er septembre 2010 ont changé d'entreprise au cours des cinq dernières années. Parmi ces personnes, 59 % ont travaillé dans deux entreprises et 30 % dans trois. Les hommes changent plus souvent d'entreprise que les femmes (66 % contre 51 %). Le changement d'entreprise concerne de façon plus importante deux départements, CM et ITEC, dont les diplômés sont respectivement 77 % et 78 % à avoir changé au moins une fois d'entreprise. Les proportions d'ingénieurs des autres départements ayant changé d'entreprise oscillent entre 53 % et 59 %.

Contrat stable



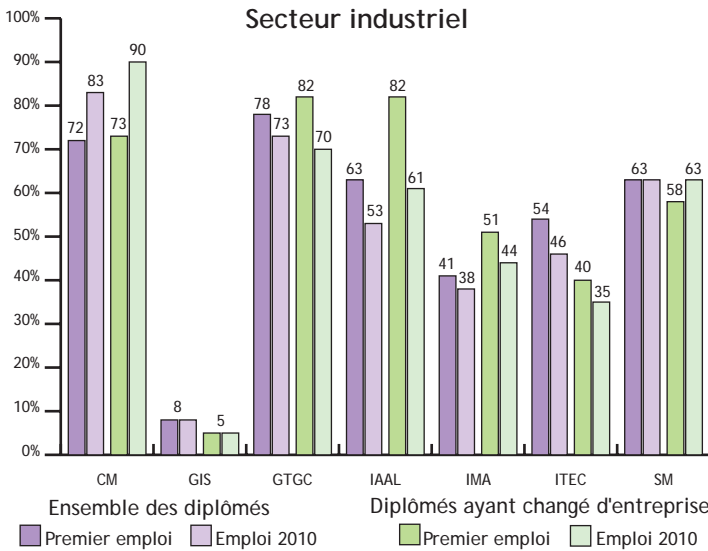
Pour l'ensemble des diplômés la part de contrat stable entre le premier emploi et l'emploi occupé en 2010 a augmenté de 19 points. Cette hausse est plus forte pour le département IAAL, dont la proportion de contrat stable parmi les personnes qui ont changé au moins une fois d'entreprise prend 64 points. Le département GTGC, qui offre la meilleure insertion dès le premier emploi en terme de contrat stable, augmente très peu, se retrouvant pour l'emploi en 2010 en avant dernière position.

En parallèle le salaire brut annuel médian augmente de 9 000 €. Contrairement aux caractéristiques précédentes, ce ne sont pas les départements connaissant un salaire plus faible au départ qui rattrapent leur retard mais c'est le département ITEC qui, avec un salaire au premier emploi plus élevé, voit celui-ci le plus augmenter durant la période (14 000 €).

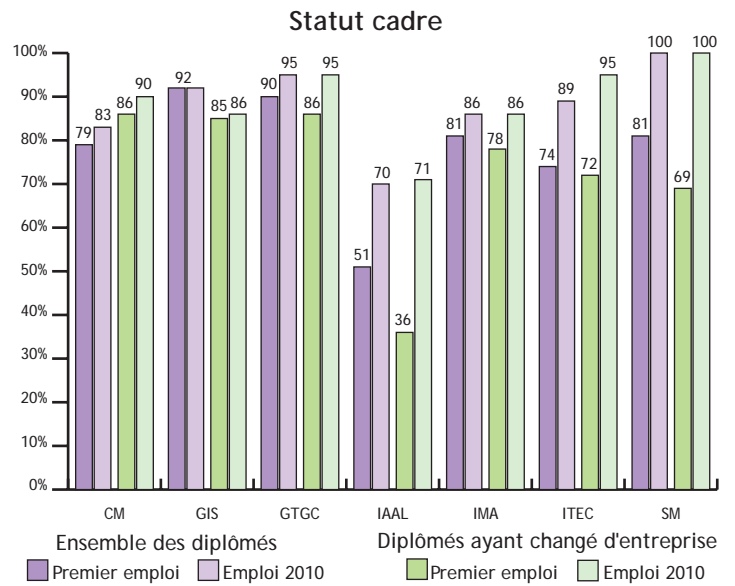
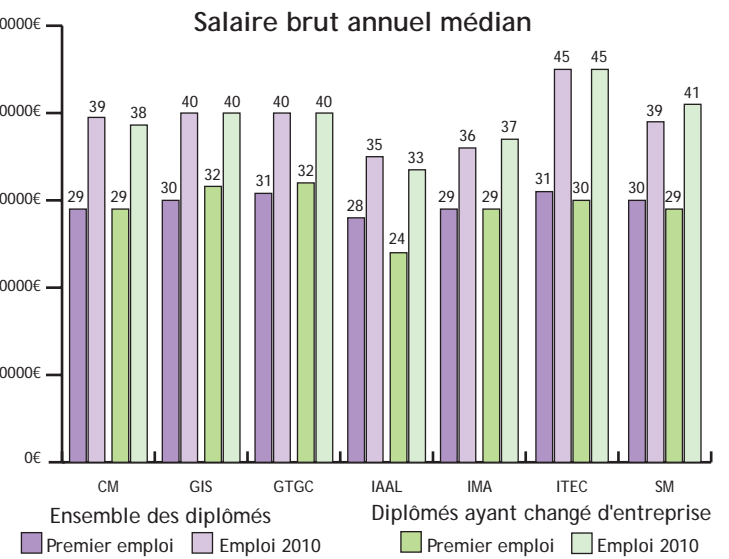
On constate deux situations parmi ces augmentations :
 - soit l'augmentation du salaire de l'ensemble des diplômés au sein du département est plus forte que celle des personnes ayant changé d'entreprise (départements CM, GIS et GTGC). Pour ces promotions, il a été plus bénéfique en terme de salaire d'évoluer au sein de la même entreprise que d'en changer.

- soit l'augmentation du salaire des diplômés ayant changé d'entreprise est plus importante que celle de l'ensemble des diplômés (départements IAAL, IMA, ITEC et SM).

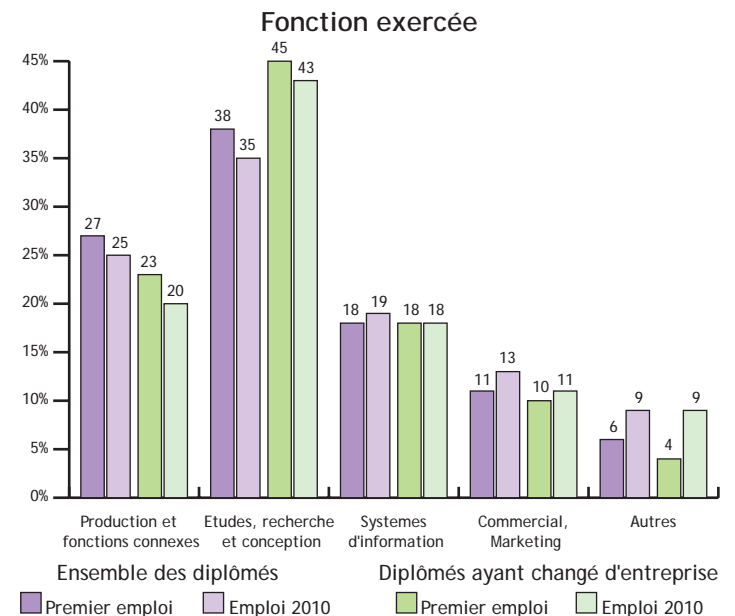
La part de statut cadre augmente de façon moindre (+9 points). Les départements IAAL et SM ont pris 19 points au cours de la période.



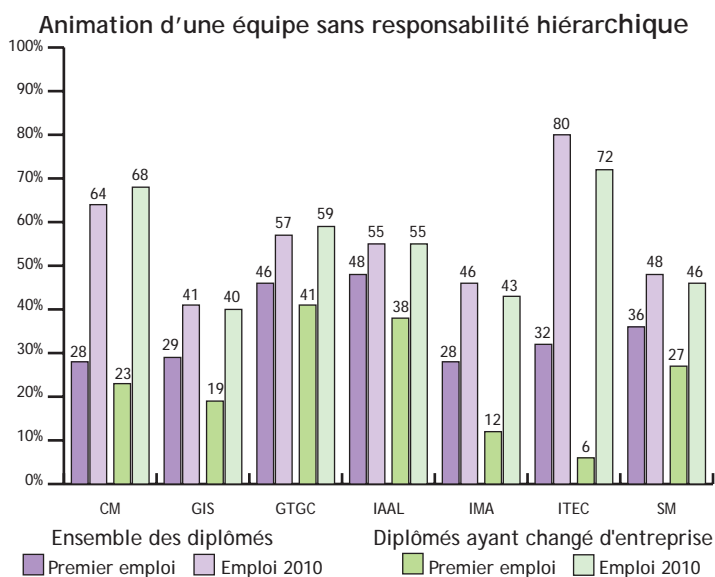
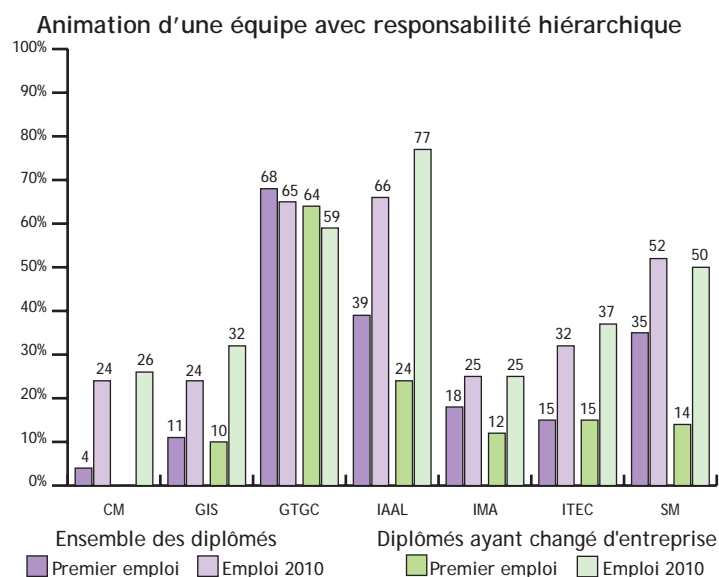
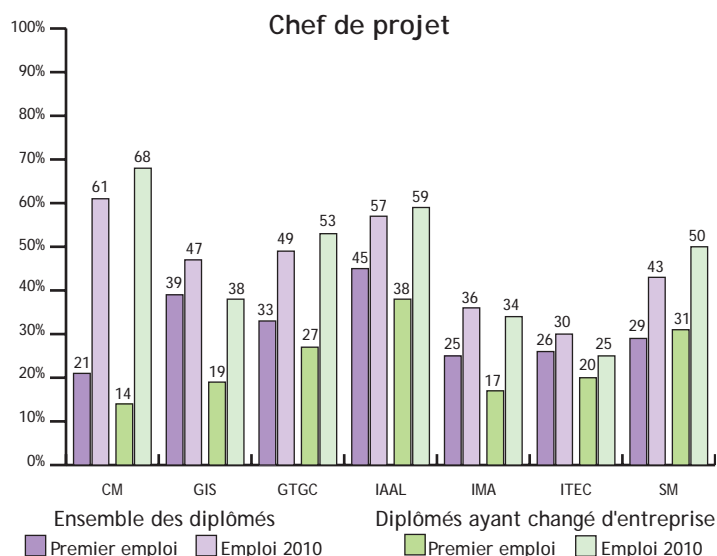
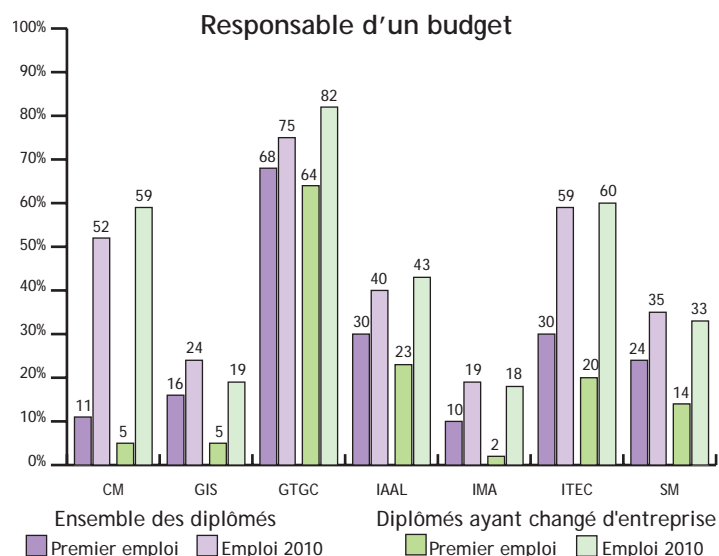
Les fonctions des domaines «Production et fonctions connexes» et «Etudes, recherche et conception» ont perdu respectivement 2 et 4 points alors que la catégorie «Autres» a connu une hausse de 3 points.



Le secteur de l'employeur est principalement industriel ou tertiaire, le secteur associatif ne concerne que 2 % des ingénieurs. Le secteur industriel a tendance globalement à baisser (-3 points) au profit du tertiaire, sauf pour la promotion CM dont la proportion d'employeur du secteur industriel augmente de 11 points.



Les responsabilités ont augmenté dans l'ensemble d'au minimum 14 points, 19 points pour l'animation d'une équipe sans responsabilité hiérarchique. C'est parmi les diplômés de CM que les augmentations sont les plus importantes (+ 40 points pour la responsabilité d'un projet, + 41 points pour un budget et + 31 points pour une équipe sans responsabilités).



Le lieu d'emploi connaît aussi des changements : pour la majorité des départements, cela signifie un départ de la région Nord-Pas-de-Calais (une perte de 4 à 9 points) sauf pour les diplômés du département ITEC où la proportion d'ingénieurs occupant un emploi dans la région passe de 14 % pour le premier emploi à 25 % pour l'emploi au 1er septembre 2010.

